

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 février 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

Étaient excusés : M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n° 10

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

OBJET : MOTION MAINTIEN des « RASED »

Comme vous le savez, pour la prochaine rentrée scolaire, le Ministère de l'Éducation nationale annonce la disparition de 5 700 postes à l'école primaire, alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter.

Pour éviter de rendre ces suppressions trop visibles, le ministère a choisi de cibler prioritairement les titulaires des postes qui ne travaillent pas devant une classe.

C'est donc aujourd'hui une volonté affichée pour le démantèlement des **RASED**, et par la-même une dégradation du traitement de la difficulté scolaire à l'école.

Dans les LANDES, l'administration de l'éducation nationale envisage de supprimer 21 postes de maîtres spécialisés sur les 46 postes existants.

TARTAS, commune des LANDES tient à s'associer pour soutenir les enseignants et l'école publique dans le maintien des RASED.

Ces nouvelles suppressions de postes auraient pour conséquence :

- de déstabiliser l'équilibre social et remettre en cause le choix politique d'un système éducatif au service de la réussite de tous
- de prendre la responsabilité d'augmenter le nombre d'enfants sortant du système scolaire sans qualification.
- de réduire le dispositif indispensable à la réussite scolaire des enfants les plus fragiles tant dans le milieu urbain que rural

Aussi, l'aide précieuse et nécessaire des enseignants pour le bien-être et la réussite de nos enfants, doit nous faire prendre conscience de la nécessité de maintenir et soutenir les RASED.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

S'OPPOSE par cette motion à cette politique de réduction des postes d'enseignants, et réaffirme sa volonté dans le maintien des RASED sur les communes landaises.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,
J-F. BROQUÈRES**